



## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Garderie la Marelle Daycare Inc.</b>		Date d'inspection <b>Le 01 décembre 2025</b>
Nom de l'établissement <b>Garderie la Marelle Daycare</b>		Numéro de permis <b>2015886</b>
Adresse <b>1060 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7P2</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 384-0707</b>
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>46</b>	Âges des enfants <b>PRÉSCOLAIRE</b>
Personnel SGE <b>Celina Boudreau Chiasson</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme
		Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente lors de la sieste et des jeux libres à l'intérieur.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants qui ne font plus la sieste participer à des jeux calmes durant l'heure de repos, tels que la construction avec des blocs LEGO, la réalisation de casse-tête en bois et la création d'images avec des perles à repasser. La Mentore en Assurance de la Qualité observe également les enfants engagés dans une activité de peinture de bonhommes de neige.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- Le ratio et le nombre maximal d'enfants
- Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- Les dossiers des enfants
- Les dossiers d'incidents
- Les activités quotidiennes
- Les effets personnels

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par  
**Celina Boudreau Chiasson**  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

**Le 28 novembre 2025**

Date

original signé par  
**Kim Chamberlain**  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

**Le 28 novembre 2025**

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*